

Déclaration liminaire des commissaires paritaires FSU à la CCPLA du Brésil - 28/09/26

Les personnels résidents et détachés que nous représentons vivent depuis de longs mois dans l'inquiétude face aux annonces et aux décisions anxiogènes de l'AEFE.

On nous annonce d'ici la fin de l'année une grande réforme qui pourrait se traduire par le non-renouvellement forcé des contrats et par des suppressions de postes de détachés de l'agence qui pourraient être remplacés par des postes de détachés directement dans les établissements.

Ces perspectives, qui mettraient aussi fin de facto aux recrutements équitables via les CCPLA et la mise en concurrence des établissements français du Brésil, impliquent des bouleversements profonds et particulièrement injustes dans la vie professionnelle et familiale des résidents du Brésil. Il faut rappeler que s'ils ont opté pour ne pas rejoindre le nouveau statut de détaché D3, c'était bien en contrepartie de la pérennité de leurs situations.

La réforme de l'avantage familial, actée au CA de l'AEFE de juin sans aucun dialogue social, va mettre en difficulté tous les détachés en charge d'enfants en bas âge et, encore plus ceux en charge d'enfants en études supérieures. Il n'est pas acceptable que le désengagement de l'État soit payé par ses agents.

L'ISVL/ICCVL est gelé depuis un an et n'accompagne plus les effets de change, tous les détachés y perdent et risquent d'y perdre encore plus si la volonté d'en diminuer les montants pour financer la part patronale de la PSC est réellement mise en œuvre comme cela est annoncé depuis juin. Nous serions bien les seuls fonctionnaires de l'État français à être victime d'une telle iniquité, pire encore si cette mesure venait à être rétroactive au 1er janvier 2026 !

Les familles ont aussi été fortement mises à contribution en étant obligées à signer un avenant impliquant de fortes hausses des frais de scolarité pour maintenir leur conventionnement avec l'AEFE. Le risque est grand d'en voir un certain nombre abandonner nos établissements lorsque les nouvelles hausses indispensables pour 2027, voire 2028, seront connues. La santé financière, voir l'existence même de nos établissements est menacée.

Il n'y a aucun sens à ce que ce soient des familles du Brésil, en grande majorité étrangères, qui financent les retraités de la fonction publique d'État. D'autres solutions sont possibles, la première d'entre elles étant que la contribution pension civile au CAS pensions des agents de l'AEFE revienne à la charge du MENJ, ministère d'origine.

Il est urgent que le dialogue social à l'AEFE reprenne et que d'autres voies soient étudiées lors du CSA d'octobre pour le bien de l'opérateur public auquel nous sommes attachés.

Merci de votre attention.